

## **EXTRAIT**

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

## Réunion du 22 octobre 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle

DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE,

Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Nicolas MATT

Procuration(s) :

Madame Laurence MULLER-BRONN ayant donné pouvoir à Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Françoise BEY ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Mathieu CAHN ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Denis HOMMEL ayant donné pouvoir à Madame Nicole THOMAS, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Martine JUNG, Monsieur Sébastien ZAEGEL ayant donné

pouvoir à Madame Catherine GRAEF-ECKERT

Excusé(s):

Absent(s):

Rapporteur: Monsieur Etienne BURGER

N° CD/2018/052 -

040 - Ressources humaines

Proposition de mise à jour des ratios d'avancement de grade - avancement au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe des établissements d'enseignement

Sur proposition de la commission des finances et des affaires générales, après avis favorable du comite technique réuni le 5 juin 2018 et après en avoir délibéré, le Conseil Départemental décide de fixer le ratio d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe des établissements d'enseignement à 100% en fonction du poste.

Pour extrait conforme : Pour le Président La Directrice des services de l'assemblée Adopté à l'unanimité

Aurélie LACQUEMENT

Le Président, Frédéric BIERRY

Accusé de réception N°: 067-226700011-20181022-lmc1120234-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 25/10/18